

Association d'avocats

Bird & Bird LLP  
Avenue d'Auderghem 22-28 bte 9  
1040 Bruxelles  
Belgique  
Tel: +32 (0)2 282 6000  
Fax: +32 (0)2 282 6011  
www.twobirds.com

Commission Bancaire, Financière et des Assurances  
Monsieur Jean-Paul Servais  
Président  
Rue du Congrès 12-14  
1000 Bruxelles

Par porteur

Bruxelles, le 31 août 2009

**Dexia SA - Notification annuelle de Belré SA en vertu de l'article 74, § 8, de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition**

Monsieur le Président,

Je vous écris en qualité de mandataire de la société anonyme Belré, société de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à 1840 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, Boulevard Joseph II 7, inscrite au registre des personnes morales sous le n°B27908 (Luxembourg) et de son actionnaire de contrôle (ultime), Ethias Finance SA, dont le siège social est établi à 4000 Liège, rue des Croisiers 24, inscrite au registre des personnes morales sous le n°0806.904.101.

Le 18 février 2008, Belré SA vous a adressé une notification en application de l'article 74, § 6, de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, concernant la participation de plus de 30 % de titres avec droit de vote de Dexia SA qu'elle détient de concert avec d'autres actionnaires.

Le 29 août 2008, Belré SA vous a adressé une première mise à jour (arrêtée au 25 août 2008) de cette notification initiale conformément à l'article 74, § 8, de la même loi.

Conformément à ce même article, je vous informe par la présente des cessions de titres avec droit de vote de Dexia et des modifications de la participation de contrôle au sens de cet article, qui sont intervenues depuis lors. Pour que cette notification puisse vous parvenir le 1<sup>er</sup> septembre 2009 au plus tard, le décompte des titres Dexia est arrêté à la date du 31 août 2009.

Entre le 25 août 2008 et le 31 août 2009, Belré SA n'a cédé ni acquis aucun titre avec droit de vote de Dexia. Elle détient donc toujours actuellement 11.695.763 actions Dexia (0,66%).

# BIRD & BIRD

Au 25 septembre 2008, Belré SA était directement contrôlée par Ethias Vie, Ethias Accidents du Travail et Ethias Droit Commun.

Cette participation de contrôle a évolué comme suit :

- le 9 février 2009, Ethias Accidents du Travail a été absorbée par Ethias Droit Commun, en sorte que Belré SA n'était plus contrôlée que par Ethias Vie et Ethias Droit Commun ;
- le 9 février 2009, Ethias Vie et Ethias Droit Commun ont apporté à Ethias SA leur participation dans Belré SA à l'occasion respectivement d'apports d'universalité et de branche d'activité ; Ethias Vie a ensuite cédé le solde de sa participation dans Ethias SA à Ethias Droit Commun (qui détenait alors 100% du capital d'Ethias SA), en sorte que Belré SA était, à l'issue de ces opérations, contrôlée (i) directement par Ethias SA et (ii) indirectement par Ethias Droit Commun ;
- le 9 février 2009, Ethias Droit Commun a apporté sa participation dans Ethias SA (100%) à Ethias Finance SA, une nouvelle société constituée le 3 octobre 2008 par Ethias Droit Commun (90 %) et Ethias Accidents du Travail (10 %) et dont Ethias Droit Commun était devenue l'actionnaire unique à la date dudit apport suite à l'absorption d'Ethias Accidents du Travail par Ethias Droit Commun ; après cette opération, Belré SA était contrôlée (i) directement par Ethias SA, elle-même directement contrôlée par Ethias Finance SA (contrôlée à son tour par Ethias Droit Commun) et (ii) indirectement par Ethias Droit Commun ;
- le 13 février 2009, la participation d'Ethias Droit Commun dans Ethias Finance SA (100%) a été diluée suite à une augmentation du capital de cette dernière ; Ethias Finance SA n'a depuis lors plus d'actionnaire de contrôle et exerce par conséquent le contrôle ultime sur Belré SA. Belré SA est donc à présent contrôlée (i) directement par Ethias SA et (ii) indirectement par Ethias Finance SA.

Une copie de la présente est envoyée ce jour à Dexia SA.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Paul Hermant